

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 15 DECEMBRE 2022

Point 5 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par M. Lukas BIELER, pour le parti PVL
Intitulé : « *Revitalisation du ruisseau de la Glâne – demande d'analyse*»

No ordre 7_20221013

Lors de la séance du conseil général du 13 octobre 2022, M. Lukas BIELER, parti PVL, a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au bureau du conseil général pour examen, conformément à l'art. 95 du règlement du conseil général. Lors de sa séance du 3 novembre 2022, ledit bureau l'a déclaré

recevable.

Le bureau du conseil général émet un préavis favorable à l'attention du législatif communal, pour la transmission au conseil communal du postulat déposé par M. Lukas BIELER intitulé : « *Revitalisation du ruisseau de la Glâne – demande d'analyse*».

Au nom du bureau du conseil général de la Ville de Romont

Le Président



Patrice BEAUD

Le Secrétaire



Yves BARD

Développement :



La revitalisation du ruisseau de la Glâne sur le territoire romontois figure parmi les projets prioritaires de la planification stratégique des revitalisations dans le canton de Fribourg.

Cette planification, datant de 2014, prévoyait qu'une première partie du projet soit réalisée dans les 10 années.

Le projet de contournement et les travaux prévus par les TPF dans le secteur pourraient être l'occasion de démarrer ce projet. Des synergies importantes seraient possibles.

Malheureusement à ce jour la commune de Romont n'a montré que peu d'intérêt à s'occuper de la revitalisation, projet pourtant très important pour la qualité de vie et la biodiversité. S'agissant d'une stratégie nationale le soutien financier de la Confédération atteint 80%. Des modifications de loi seront par ailleurs discutés au Grand Conseil prochainement permettant possiblement une subvention cantonale jusqu'à hauteur de 95%.

Par ce postulat nous demandons au Conseil communal de

- 1) Étudier dans quelle mesure le démarrage du projet de revitalisation de la Glâne serait possible dans le cadre du projet de contournement et des travaux TPF
- 2) Estimer les synergies que la démarche conjointe pourrait générer
- 3) Consulter le Service de l'Environnement du Canton de Fribourg et obtenir un avis sur la faisabilité de cette revitalisation dans le cadre des transformations prévues dans le secteur
- 4) Estimer le coût de cette revitalisation